

Conseil des commissaires

Session du 13 septembre 2005

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY

À une session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en la salle publique du Centre administratif, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 13 septembre 2005, à 19 h 30, sous la présidence de M^{me} Liz S.-Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique.

*Ouverture de la session
et constatation des
présences*

Sont présents, présentes, outre la présidente, M^{me} Liz S.-Gagné :

Les commissaires :

M ^{mes}	Jacqueline Asselin	MM.	Jean-Claude Basque
	Sylvie Belzile		Rino Beaulieu
	Lise Blackburn		Omer Deschesnes
	Hélène De Champlain		Magella Desmeules
	Sonia Desgagné		Charles Lavoie
	Diane Durand		Antonin Simard
	Ruth Gagnon		Bernard Villeneuve
	Diane Gauthier		
	Madeleine Jean		
	Diane Perron		
	Diane Tremblay		

Commissaires parents :

M ^{me}	France Gagné	M.	Jean-Marc Girard
-----------------	--------------	----	------------------

*Sont également
présents-tes :*

M ^{me}	Christine Tremblay, directrice générale adjointe
MM.	Michel Cloutier, secrétaire général
	Claude Dauphinais, directeur général
	Yvon Pelletier, directeur général adjoint

Absences motivées:

MM.	Évens Claveau
	Michel Girard

CC-2005-270
Ordre du jour

**Il est proposé par M. Omer Deschesnes
et résolu :**

Que l'ordre du jour de la présente session soit accepté.

ADOPTÉE

CC-2005-271
*Procès-verbal du 23 août
2005*

**Il est proposé par M^{me} Diane Gauthier
et résolu :**

D'ACCEPTER le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil des commissaires, tenue le 23 août 2005, tel que rédigé.

ADOPTÉE

CC-2005-272

Courrier reçu du 18 août au 7 septembre 2005

Chaque membre du Conseil a reçu pour information, une liste identifiant les sujets du courrier reçu à la direction générale, en date du 18 août au 7 septembre 2005.

CC-2005-273

Protocole d'entente
Protection et
exploitation de
territoire faunique et
technique du milieu
naturel / Cégep de St-
Félicien

ATTENDU l'expertise développée par le Centre de formation professionnelle de La Baie de la CSRS dans le cadre du DEP «Protection et exploitation de territoires fauniques» et par le CÉGEP de St-Félicien dans le cadre du DEC «Techniques du milieu naturel»;

ATTENDU le potentiel d'harmonisation de ces deux programmes dans le contexte de l'établissement d'une passerelle DEP - DEC et de la volonté des deux institutions d'enseignement à développer en région une offre de service plus complète au niveau du tourisme d'aventure;

ATTENDU que le conseil interordres de l'éducation au Saguenay-Lac-Saint-Jean s'inscrit dans la volonté pour du MELS de développer des passerelles DEP - DEC dans le contexte d'un rapprochement des programmes de formation professionnelle et de formation technique et d'une harmonisation de l'offre de formation régionale ;

ATTENDU que l'établissement de cette passerelle s'inscrit dans la logique de la demande de la CSRS d'obtenir du MELS une autorisation permanente pour offrir le programme «Protection et exploitation de territoires fauniques» ;

ATTENDU la validation et la recommandation du projet de protocole d'entente effectué par le comité de service de l'éducation des adultes.

**Il est proposé par M^{me} Sonia Desgagné
et résolu :**

D'AUTORISER M^{me} Liz S. Gagné, présidente et M. Claude Dauphinais, directeur général de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay à signer avec le CÉGEP de St-Félicien le protocole d'entente concernant l'arrimage entre les programmes Protection et exploitation de territoires fauniques» et «Techniques de milieu naturel».

ADOPTÉE

CC-2005-274

Calendrier des séances
ordinaires du Comité
exécutif

**Il est proposé par M. Bernard Villeneuve
et résolu :**

D'ACCEPTER le calendrier des séances ordinaires du Comité exécutif pour l'année scolaire 2005-2006, et ce, conformément au règlement adopté par la Commission scolaire.

Ainsi, les séances ordinaires se tiendront :

- ❖ Le mardi 27 septembre 2005;
- ❖ Le mardi 22 novembre 2005;
- ❖ Le mardi 28 février 2006, et;
- ❖ Le mardi 25 avril 2006.

ADOPTÉE

CC-2005-275
Équipements de sécurité

ATTENDU la recommandation positive du Comité des ressources matérielles;

**Il est proposé par M^{me} Sylvie Belzile
et résolu :**

DE RETENIR le plus bas soumissionnaire conforme par article comme fournisseur pour l'achat de souliers et bottes de sécurité pour l'année 2005-2006.

ADOPTÉE

CC-2005-276
Garderie de l'école Ste-Rose / Décision d'amender la résolution CC-2005-202

ATTENDU que l'estimation des coûts relatifs à l'aménagement d'une garderie à l'école Sainte-Rose est de 62 903,00\$;

ATTENDU la recommandation positive du Comité des ressources matérielles;

**Il est proposé par M^{me} Lise Blackburn
et résolu :**

D'AMENDER la résolution CC-2005-202 afin que la durée du bail de location avec le Centre de la Petite Enfance La Pirouette soit augmentée à sept (7) ans et, que le financement dudit aménagement soit entièrement financé à même la location de cette garderie;

D'AUTORISER l'école à assumer financièrement lesdits coûts d'aménagement qui devront être remboursés sur une période de sept (7) ans.

ADOPTÉE

CC-2005-277
Garderie de l'école St-Félix / Décision d'amender la résolution CC-2005-201

ATTENDU que l'estimation des coûts pour l'aménagement de la garderie à l'école Saint-Félix est de 57 270,00\$;

ATTENDU la recommandation positive du Comité des ressources matérielles;

**Il est proposé par M^{me} Diane Tremblay
et résolu :**

D'AMENDER la résolution CC-2005-201 afin que la durée du bail de location avec le Centre de la Petite Enfance Le Tournesol du Fjord soit augmentée à sept (7) ans et, que le financement dudit aménagement soit entièrement financé à même la location de cette garderie;

D'AUTORISER l'école à assumer financièrement lesdits coûts d'aménagement qui devront être remboursés sur une période de sept (7) ans.

ADOPTÉE

CC-2005-278
Contrat d'aménagement / École Ste-Rose

ATTENDU la recommandation positive du Comité des ressources matérielles;

**Il est proposé par M. Antonin Simard
et résolu :**

D'ACCORDER le contrat d'aménagement d'un Centre de la

Petite Enfance pour l'école Ste-Rose à Ger-Ro Construction pour un montant de 91 835,96\$ toutes taxes incluses conditionnellement à la récupération de l'investissement sur une période de sept (7) ans par le paiement d'une location avec le Centre de la Petite Enfance La Pirouette et de déléguer la présidente et le directeur général pour la signature du contrat.

ADOPTÉE

CC-2005-279

*Réparation /
Maçonnerie / Centre
Durocher*

ATTENDU le constat d'effritement de briques qui tombent sur les trottoirs au Centre Durocher;

ATTENDU l'impossibilité de connaître l'ampleur du problème, à moins de faire une expertise approfondie du recouvrement de briques;

ATTENDU que le comité des ressources matérielles a recommandé d'engager un maçon à taux horaire;

**Il est proposé par M^{me} France Gagné
et résolu :**

D'AUTORISER le paiement d'une facture de 27 367,47\$ à Maçonnerie Doria Côté Ltée pour lesdits travaux de maçonnerie réalisés au Centre Durocher.

ADOPTÉE

CC-2005-280

*Engagement / Personnel
de soutien administratif
et manuel*

ATTENDU le plan d'effectifs 2005-2006 concernant le personnel de soutien administratif et manuel;

ATTENDU les règles de la convention collective concernant les mouvements de personnel et l'engagement du personnel concernant la liste de priorité;

ATTENDU les résultats non concluants de l'affichage interne;

ATTENDU les résultats de l'affichage de poste à l'externe # 08-2005-01;

ATTENDU le résultat favorable du comité de sélection tenu le 1er septembre 2005;

ATTENDU la recommandation favorable du comité de service des ressources humaines;

**Il est proposé par M. Charles Lavoie
et résolu :**

DE PROCÉDER à l'engagement de Monsieur Frédéric Lepage, au poste d'opérateur en informatique cl. 1, à l'école secondaire La Baie, 17,50 h/s, et ce, à compter du 6 septembre 2005.

ADOPTÉE

CC-2005-281

*Ajustement au plan
d'effectif du Centre
Lucien-Brunel*

ATTENDU la nécessité de régulariser le statut d'employés engagés dans le cadre d'un projet à caractère récurrent, soit le Centre Lucien-Brunel et les règles des conventions collectives qui prévalent;

ATTENDU que le Centre Lucien-Brunel est un centre

d'activités à l'intérieur duquel se donne des heures d'enseignement et où sont encadrés environ 300 jeunes par semaine dans le cadre d'activités d'entraînement et de soutien au développement sportif des jeunes inscrits au programme sport-art-étude de la commission scolaire;

ATTENDU que les activités du Centre Lucien-Brunel relèvent de l'autorité de l'école secondaire de l'Odyssée, que ces activités constituent un prolongement des services éducatifs dispensés dans le cadre du programme sport-art-étude des écoles de l'Odyssée/Lafontaine, de l'Odyssée/Dominique-Racine et de la Pulperie;

ATTENDU que l'autofinancement des activités du Centre Lucien-Brunel est assuré par le volume d'activités qu'il génère lui-même et que son administration relève de l'école secondaire de l'Odyssée;

ATTENDU que le Conseil d'établissement de l'école l'Odyssée a donné son aval au mode d'organisation des services octroyés aux élèves inscrits au programme sport-art-étude;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité de service des ressources humaines;

**Il est proposé par M^{me} Diane Perron
et résolu :**

DE CRÉER un poste régulier/cyclique de technicien en loisir, 33 heures par semaine à l'école secondaire L'Odyssée/Dominique-Racine, Centre Lucien-Brunel;

DE CRÉER un poste régulier à temps partiel d'animateur de vie étudiante de 17,5 heures par semaine à l'école secondaire L'Odyssée/Dominique-Racine; Centre Lucien-Brunel;

D'APPORTER les ajustements nécessaires au plan d'effectif du personnel de soutien et au plan d'effectif des professionnels dans le but de régulariser le statut des employés concernés;

D'APPORTER ces modifications avant le 30 septembre 2005 afin de se conformer aux règles de financement du ministère de l'Éducation.

ADOPTÉE

CC-2005-282
Contrat/CPE
école St-Félix

ATTENDU la recommandation positive du Comité des ressources matérielles;

**Il est proposé par M^{me} Diane Durand
et résolu :**

D'ACCORDER le contrat d'aménagement d'un Centre de la Petite Enfance pour l'école St-Félix à Les Constructions C.R. pour un montant de 63 044,86\$ toutes taxes incluses conditionnellement à la récupération de l'investissement sur une période de sept (7) ans par le paiement d'une location avec le Centre de la Petite Enfance Le Tournesol du Fjord et de déléguer la présidente et le directeur général pour la signature du contrat.

ADOPTÉE

Madame la Présidente résume certaines représentations ou interventions qu'elle a faites au cours des derniers jours :

- ▣ **Le 18 août :**
 - * Rencontre avec le directeur général sur différents dossiers.
- ▣ **Le 22 août :**
 - * Participation au déjeuner de la rentrée des employés des centres administratifs et de l'Atelier.
- ▣ **Le 23 août :**
 - * Participation au lancement de la Fondation Charles-Gravel.
- ▣ **Le 31 août :**
 - * Rencontre avec le conseiller municipal de l'arrondissement de la Baie sur différents dossiers.
- ▣ **Le 1^{er} septembre :**
 - * Participation au Comité de sélection «Opérateur en informatique».
- ▣ **Le 7 septembre :**
 - * Rencontre de la Conférence régionale des Élus à Jonquière.

Le directeur général donne lecture d'une lettre que lui a adressée le secrétaire général, Monsieur Michel Cloutier, en date du 7 septembre dernier. Celui-ci y fait part qu'il quittera la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, pour raison de prise de retraite, à compter du 13 janvier 2006, au soir.

Chaque membre du Conseil reçoit une copie des messages envoyés aux commissaires scolaires par la Fédération des commissions scolaires du Québec en date des lundis 22, 29 août et 6 septembre 2005.

Le directeur du service des ressources financières remet aux membres du Conseil, l'échéancier relatif à la production du rapport financier pour l'année 2004-2005. Le rapport devrait être soumis pour étude et approbation par le Conseil, lors de la séance ordinaire du 22 novembre prochain.

Madame Christine Tremblay, directrice générale adjointe des services éducatifs jeunes, donne un aperçu des prévisions de clientèles en date du 2 septembre dernier. En résumé :

Précolaire	: 936 élèves
Primaire	: <u>5879 élèves</u>
Sous-total	: 6815 élèves
Secondaire	: <u>5766 élèves</u>
Sous-total	: 12581 élèves

Par la suite, Madame Tremblay présente et commente des tableaux qui font état des coûts par école relatifs à l'inscription des élèves du primaire et du secondaire.

En bref, ces coûts varient selon les ordres d'enseignement et les écoles. Pour le primaire, ils se situent entre 16,00\$ (15,45\$ en 2004) et 156,58\$ (164,00\$ en 2004). Pour le secondaire, ils se situent entre 52,93\$ (57,20\$ en 2004) et 206,50\$ (194,20\$ en 2004).

Pour sa part, le directeur général adjoint des services éducatifs adultes, Monsieur Yvon Pelletier, commente les coûts chargés à la rentrée tant aux élèves de la formation générale que de la formation professionnelle, et ce pour chaque centre de formation.

CC-2005-288
*Communiqué n° 13 du
CPNCF*

Une copie du n° 13 du bulletin CPNCF-Négo, est remise aux membres du Conseil.

CC-2005-289
*Organismes de
participation des
membres du Conseil des
commissaires*

Il est remis à chaque membre du Conseil, un tableau qui précise la liste des organismes extérieurs et les noms des membres du Conseil qui y participent présentement comme représentants de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay.

Sur ce, la présente session du Conseil se termine

La présidente

Le secrétaire général